



# CAHIER DES CHARGES

[Guide d'utilisation](#)

## 1. Actualisation

Etabli le : 30.08.25 Par : Prof Patrik MICHEL Remplace la version du :

Motif d'actualisation : Concours pour médecin adjoint et PA cérébrovasculaire en NLG

## 2. Identification du poste

Unité de gestion / Département : DNC

Unité de base / Service : NLG

Unité fonctionnelle : NLGD

Intitulé du poste dans l'entité : Médecin adjoint

N° emploi-type : Libellé :

Chaîne : Niveau :

## 3. Mission générale du poste (description succincte)

1. Médecin cadre du Service de neurologie et de son Centre cérébrovasculaire du CHUV; responsable des consultations cérébrovasculaires ambulatoires
2. Direction du laboratoire de neurosonologie
3. Co-direction du laboratoire de recherche clinique cérébrovasculaire
4. Enseignement en tant que Professeur associé FBM-UNIL
- 5.

## 4. Conduite : ETP directement subordonné-s

Cf. Organigramme

Non

Oui : Médecin assistant Doppler (1); médecin(s), boursier/ères(s), chargé-e-s de recherche laboratoire et infirmier/ère-s de recherche

## 5. Mode de remplacement prévu, en cas d'absence du titulaire

Non

Oui :

Dr D. Strambo, PD-MER (Unité cérébrovasculaire aiguë; gestion du flux des patients hospitalisés; laboratoire de neurosonologie; équipe de recherche cérébrovasculaire clinique)

Pr P. Michel (gestion du CCC, gestion HdJ-MCV)

**6. Missions et activités**

**1. Médecin cadre du Service de neurologie et de son Centre cérébrovasculaire du CHUV; responsable des consultations cérébrovasculaires ambulatoires** 40%

Participation aux activités et responsabilités comme médecin cadre dans le Service de neurologie (médecin cadre du mois, piquets cliniques et év. neurosonologiques, supervision et évaluation des médecins en formation, mandats cliniques et de gestion spécifiques etc.)

Responsabilité pour la gestion des consultations cérébrovasculaires ambulatoires; superviser et/ou effectuer des consultations cérébrovasculaires ambulatoires

Suivi sur demande des patients cérébrovasculaires hospitalisés et de l'hôpital de jour NLG

Remplacement sur demande du responsable du Centre cérébrovasculaire du CHUV

**2. Direction du laboratoire de neurosonologie** 40%

Supervision des examens neurosonologiques

Formation neurosonologique des médecins assistants et des infirmiers/ères-techniciens/nes

Maintien à jour des valeurs de références et des protocoles d'investigation

Maintien à jour et renouvellement de l'équipement

Initier, effectuer et superviser la recherche neurosonologique

**3. Co-direction du laboratoire de recherche clinique cérébrovasculaire** 15%

Initier, effectuer et superviser de la recherche dans le domaine cérébrovasculaire, en collaboration avec les autres chercheurs du CCC, du Service de neurologie, du DNC, et des institutions affiliées

Recherche de financement et gestion de fonds

Encadrement de médecins/boursiers de recherche, doctorants, étudiants master, collaborateurs scientifiques, et infirmiers/ères de recherche

Développer des collaborations au niveau CHUV, nationales (EPFL, UNIL) et internationales (Europe, ailleurs)

**4. Enseignement en tant que Professeur associé FBM-UNIL** 5%

Enseignement pré- et post-gradué à la FBM-UNIL (y.c. ECOS, EMOS etc.), CHUV, institutions et écoles affiliées

Encadrement de doctorants, d'étudiants master, de collaborateurs scientifiques

Sur demande, gérer ou participer à des commissions académiques, telles que jurys et présidence de thèses, jury de master, commissions d'appel/de nomination

**5.** %


## 7. Eventuelles responsabilités particulières attribuées au titulaire

- Gestion de la formation "Neurophage" (neurologues CHUV et Vaudois.e.s)

## 8. Exigences requises

### 8.1. Formation de base

#### Titre

Neurologue FMH ou équivalent	<input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité
	<input type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité

### 8.2. Formation complémentaire

#### Titre

Certificat de formation complémentaire en maladies cérébrovasculaires ou équivalent, ou volonté de l'acquérir dans les 24 mois après le début de l'engagement	<input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité
Certificats niveau 1 et 2 en "Good clinical practice" pour la recherche clinique	<input type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité

### 8.3. Expérience professionnelle

#### Domaine

#### Nbre d'années

Maladies cérébrovasculaires	5 ans
Neurosonologie	5 ans

### 8.4. Connaissances et capacités particulières

#### Domaine

Exigé  
 Souhaité

Recherche cérébrovasculaire	<input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité
	<input type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité

## 9. Astreintes particulières (travail de nuit, service de piquet, etc.)

Service de piquet neurologie; participation à la rotation du "médecin cadre du mois"

## 10. Signatures

L'autorité d'engagement.

Date : Nom et prénom : MICHEL Patrik  
Signature :

L'autorité fonctionnelle.

Date : Nom et prénom :  
Signature :

Le/la titulaire atteste avoir pris connaissance du présent cahier des charges.

Date : Nom et prénom :  
Signature :

## **A. Postes rattachés à la Section des sciences cliniques**

### **A.2 Professeur associé**

#### **ENSEIGNEMENT**

*Directives du Décanat de la Faculté de biologie et de médecine :*

Les professeur-e-s ordinaires et associé-e-s rattaché-e-s à la Section des sciences cliniques prennent part à l'enseignement pré-gradué de la Faculté selon les besoins du Service, de l'Ecole de médecine et de l'Ecole de biologie. Elles/ils participent jusqu'à concurrence de 50 heures effectives par an à l'enseignement structuré (cours ex cathedra, enseignement en petits groupes, etc.) et à la direction de travaux de maîtrise. Elles/ils peuvent être amené-e-s à participer à des tâches d'organisation de l'enseignement.

Concernant l'Ecole doctorale, elle/il peut être amené-e à diriger des thèses et peut être sollicité-e pour participer à des comités/jurys de thèse – en tant que président-e et/ou expert-e. En fonction des besoins, elle/il prend une part active aux programmes doctoraux (enseignements de troisième cycle).

*Processus d'évaluation qualité de l'enseignement :*

L'enseignant-e fait l'objet d'un processus d'évaluation individuelle au moins une fois lors d'un mandat de six ans, reposant sur plusieurs critères :

- compétences pédagogiques ;
- adéquation des objectifs et du programme d'enseignement avec les objectifs fixés par les Ecoles (pour l'enseignement pré-gradué en médecine : avec le nouveau catalogue des objectifs d'enseignement « Profiles »);
- qualité des supports de cours/supports d'apprentissage (« textbooks », articles) ;
- satisfaction des étudiants et autres participants aux cours.

**Note A2 :** Lors de son premier mandat, l'enseignant-e est soumis à une période probatoire de 4 ans (exception : la nomination suite à une promotion ou une titularisation). Etant donné que son évaluation par le Décanat aura lieu au début de la 3<sup>e</sup> année, elle/il devra s'assurer que son enseignement soit évalué par les étudiants au moins 1 fois pendant les 2 premières années.

Pour les mandats suivants (d'une durée de 6 ans), son évaluation par le Décanat aura lieu au début de la 5<sup>e</sup> année et l'enseignant-e devra s'assurer que son enseignement soit évalué par les étudiants au moins 1 fois pendant les 4 premières années.